



**L'Église Unie
du Canada
Conseil général**

GC45 COM07 Vivre dans des relations justes – Toutes les relations doivent être fondées sur la vérité, le respect, la transparence et la confiance

Date réelle du document: août 10, 2025

Source : Conseil national des aînés et des aînées autochtones (CNAA) : Lorraine Kakegamic; déléguées et délégués : Ray Jones, Agnas Melinda Spence, Elaine Jacobs, Eileen Antone, Janet Sigurdson, Delores Kenny, Shelly Murdock, Marilyn Robitaille, Brian Potts, Jordan Spence, Shane Goldie et Kimberly Roy

1. Quel est l'enjeu? Pourquoi cet enjeu est-il important?

La Bible nous rappelle que tous les membres du peuple de Dieu doivent faire preuve à l'égard des autres de « bonté, de bienveillance, d'humilité, de douceur et de patience » (Colossiens 3,12 [NFC]). Pourtant, nous avons fait l'objet d'importants manques de respect, nos membres locaux n'ont pas été consultés et ont été laissés dans une totale ignorance à propos de décisions les concernant et nous avons subi une pression continue pour que nous nous assimilions. La confiance a été brisée, et il est primordial de réparer les relations afin que nous puissions envisager l'avenir de façon positive.

Nos sept enseignements sacrés nous invitent à faire preuve d'humilité, d'amour, de respect mutuel, de courage et de bravoure, et à rechercher en toute circonstance la vérité et la sagesse.

2. Quelle est la situation actuelle?

En mars 2024, l'Église Unie du Canada, en tant qu'entité, a créé par renvoi une « Église nationale autochtone autonome ». Depuis l'adoption de ce renvoi, la communauté autochtone vit de la discorde et ressent de la confusion et un manque de soutien.

En tant que peuple d'origine de l'Île de la Tortue, nous avons l'impression que dès que nous comprenons ce qui se passe, un coup de théâtre survient puis les règles changent et nous perdons tous nos points de repère.

Des décisions sont prises par un petit groupe de personnes, notamment le personnel, sans qu'une consultation appropriée ait lieu. Notre Conseil national autochtone a été dissous sans préavis ni consultation. Le Synode autochtone a aussi été dissous dans le cadre de la restructuration de l'Église, encore une fois sans consultation.

Les actions de l'Église ont été autoritaires, coloniales et irrespectueuses, en totale opposition avec un esprit de vérité et de réconciliation.

Le peuple d'origine de l'Île de la Tortue guidera la voie vers le renouvellement d'une organisation nationale autochtone autonome de l'Église.

Le rôle traditionnel des aînés et aînées est de guider et de transmettre la sagesse. Toutefois, nombre d'entre eux et d'entre elles ne participent plus aux réunions, parce qu'elles et ils sont dépassés. Traditionnellement, nos aînés et aînées jouent un rôle consultatif plutôt que décisionnel.

Il y a un manque de reconnaissance de nos façons traditionnelles de tenir des réunions. On nous demande de faire des réunions en ligne, autrement nos voix ne seront pas entendues. Les systèmes et méthodes pour tenir de telles réunions nous sont ou bien inconnus ou bien inaccessibles, ou sont peu appréciés par les personnes autochtones.

3. Quelle est la recommandation?

Nos façons traditionnelles de tenir des réunions doivent être respectées, avoir la priorité et être financées afin de permettre des consultations adéquates et utiles.

Nous demandons que le Conseil Général s'engage à fournir des fonds et des ressources au peuple d'origine de l'Île de la Tortue pour :

1. l'établissement de deux espaces de rassemblement annuel en personne favorisant la création et le renforcement des relations entre les aînés et aînées, les jeunes et les générations intermédiaires du peuple d'origine de l'Île de la Tortue (par exemple : un rassemblement ministériel régional et un autre de cercles de communautés de foi);
2. tenir un rassemblement spirituel national annuel en personne pour les Premières Nations afin de créer des relations saines entre les peuples autochtones de l'Île de la Tortue, instaurer la confiance, prendre soin les uns des autres, être authentiques et entretenir des relations avec notre peuple.

4. Contexte

Rapport des intendants et intendantes, excuses passées et le renvoi sur l'établissement d'une Église autochtone nationale autonome.

5. Comment cette proposition nous aide-t-elle à respecter les engagements de notre Église en matière d'équité?

L'Église Unie du Canada se fait une fierté de déployer des efforts pour vivre dans « la vérité et la réconciliation », mais tente tout de même de nous imposer ses façons de faire. Cette proposition est un geste authentique en faveur de la vérité et de la réconciliation.

Pour l'instance transmettant cette proposition au Conseil général :

Veuillez choisir l'option appropriée et fournir les points essentiels à discuter sur les questions soumises au Conseil général :

- ☐ En accord
- ☐ En désaccord, sans transmission de la proposition au Conseil général
- ☐ En désaccord, avec transmission de la proposition au Conseil général
- ☐ Sans prise de position pour l'instant

Qui présentera (par vidéo préenregistrée) cette proposition au nom de l'instance qui la soumet?

Les déléguées Elaine Jacobs et Janet Sigurdson.

Si vous avez des questions concernant cette proposition, veuillez les transmettre à l'adresse GCinfo@united-church.ca

Type de document: [Proposition](#)

General Council: [GC45](#)

Organisme d'origine: [Commissioner](#)

Status: [Adopté](#)